

ACADÉMIQUE, DITES-VOUS ?

DANS LES PHRASES QUI SUIVENT, REMPLACEZ L'ADJECTIF **ACADÉMIQUE** PAR LE TERME QUI CONVIENT.

Si le secrétaire perpétuel de l'Académie française jouit d'un fauteuil académique, s'il peut prononcer à l'occasion un discours académique, on ne peut pas parler :

1. d'une ***année académique**,
2. d'un ***débat** purement **académique**,
3. d'un ***dossier académique**,
4. d'une ***formation académique**,
5. de la ***liberté académique**,
6. d'une ***matière académique**.

Corrigé

On doit parler :

1. d'une **année scolaire**, d'une **année universitaire**,
2. d'une **discussion** purement **théorique**,
3. d'un **dossier scolaire**,
4. d'une **formation universitaire**,
5. de la **liberté de l'enseignement**,
6. d'une **matière scolaire**.

Explication

Dans ces contextes, l'adjectif **académique** est un faux ami, un emprunt sémantique à l'anglais ; il est employé dans un sens qu'il ne possède pas en français, sous l'influence de l'adjectif anglais « *academic* », qui a une forme semblable. En français, ce sont les adjectifs **scolaire** ou **universitaire** qui sont généralement utilisés en ce sens.

Note – Les mots ou expressions précédés d'un astérisque (*) sont des formes fautives.